



Passage de vehicule de chantier

Par **tbach**, le **25/04/2012** à **11:53**

Bonjour, j'aimerais connaître les droits qu'ont une entreprise pour accéder à leur chantier? Je suis propriétaire d'un terrain où j'ai créé un lotissement de petit immeuble, au total une fois le projet terminé il y en aura 8. Pour le moment il y a 4 bâtiments et les 2 prochains sont en cours. Pour cette réalisation le promoteur a dû créer une voie de circulation qui a été reversée à la commune, voie de circulation répertoriée au cadastre et qui dessert les différents bâtiments. Mais depuis la fin des 4 premières constructions ils ont fermé cette nouvelle route au début du chantier en cours et passent par une voie perpendiculaire où j'habite, voie qui devient un chemin de terre au bout de quelques mètres. Cela se fait moi et tous les riverains sommes embêtés par le chantier, nous subissons des dégâts sur la chaussée et les 4 bâtiments existants sont totalement préservés de saleté et de gêne alors que les constructions sont un tout et que la chaussée faite pour ces nouvelles constructions n'est pas finie totalement à cause du chantier en cours et il faut savoir que la voie est en largeur suffisante pour un chantier et des engins de livraison divers et variés. Que peut-on faire pour le contraindre à passer chez eux? Merci